

Le confinement des non-vaccinés n'est «pas nécessaire en France», dit Macron

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 23:04,

Mis à jour hier à 23:11



Le président de la République, ce jeudi, au Congrès de l'AMF. LUDOVIC MARIN / AFP

Le président de la République réagissait à la mesure prise par l'Autriche il y a quelques jours.

Le confinement de personnes non-vaccinées contre le Covid-19, comme appliqué en Autriche, n'est «pas nécessaire en France», assure le président Emmanuel Macron dans un entretien à La Voix du Nord mis en ligne jeudi soir. «Les pays qui confinent les non-vaccinés sont ceux qui n'ont pas mis en place le passe. Cette mesure n'est donc pas nécessaire en France», explique le chef de l'État.

«Par contre, je pense qu'on doit tous se faire les ambassadeurs de la vaccination. Je le vois, la parole publique a ses limites. Aidez-moi à convaincre ceux qui sont réticents, qui se sont enfermés dans une défiance solitaire», ajoute-t-il. L'Autriche est devenue lundi le premier pays de l'UE à confiner les personnes non vaccinées ou n'ayant pas contracté récemment le Covid-19, pour endiguer le nombre record de nouveaux cas.

Sans aller jusque-là, la chancelière Angela Merkel a annoncé ce jeudi de sévères restrictions aux non-vaccinés en Allemagne où le nombre de nouvelles infections a bondi de 65.371 en 24 heures, du jamais vu depuis le début de la pandémie. La France est, elle aussi, frappée par une nouvelle vague du Covid mais dans des proportions moindres avec 20.366 cas positifs recensés en 24h. L'exécutif espère pouvoir la contenir et traverser l'hiver sans mesures supplémentaires grâce aux outils mis en place, au premier rang desquels la vaccination.

Interrogé sur une éventuelle généralisation de la dose de rappel, Emmanuel Macron a dit à La Voix du Nord attendre *«l'avis des autorités sanitaires»*. *«Pour les immunodéprimés, les personnes âgées, on sait que le bénéfice-risque est positif. S'il s'avère qu'une troisième dose est efficace et nécessaire pour les autres publics, évidemment, on l'intégrera dans la logique du passe»* sanitaire.

Le chef de l'État avait annoncé le 9 novembre que le maintien du pass sanitaire pour les plus de 65 ans serait conditionné, à partir du 15 décembre, par l'injection d'une dose de rappel, dont pourront bénéficier les plus de 50 ans à partir de début décembre.

Cette allocution a donné un nouveau coup de fouet à la campagne de vaccination et la France vient de dépasser la barre des cinq millions de doses de rappel injectées.